

Pin'has
4 Juillet 2026
19 Tamouz 5786
1454



	All.	Fin	R. Tam
Paris	21h39*	23h02	00h35
Lyon	21h15*	22h31	23h44
Marseille	21h04*	22h16	23h20
Tel Aviv	19h30	20h34	21h04
Jérusalem	19h13	20h31	21h06

Prière d'allumer à l'heure de votre communauté.

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: +972 02 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haïm Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 19 Tamouz, Rabbi Ben Tzion Aba Chaoul, Roch Yéchiva de Porat Yossef

Le 20 Tamouz, Rabbi Avraham 'Haïm Naé

Le 21 Tamouz, Rabbi Ra'hamim Naouri, président du Tribunal rabbinique de Paris

Le 22 Tamouz, Rabbi Chlomo de Karlin, que D.ieu venge sa mort

Le 23 Tamouz, Rabbi Moché Cordovero

Le 24 Tamouz, Rabbi Yéhoua Berdugo

Le 25 Tamouz, Rabbi Israël Yéhoua de Koutna, auteur du responsa Yéhouot Malko

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Le Nom divin gravé en tout Juif

« Faites le relevé de la communauté entière des enfants d'Israël, depuis l'âge de vingt ans et au-delà, par familles paternelles ; de tous ceux qui sont aptes au service en Israël. »

(Bamidbar 26, 1-2)

Après la faute de Zimri avec Kozbi, qui avait entraîné un terrible fléau parmi le peuple juif, dont des milliers de membres étaient tombés, le Saint béni soit-Il ordonna à Moché et Eléazar de faire un recensement. Rachi compare ceci à un berger dont le troupeau a été attaqué par des loups, lesquels ont tué plusieurs têtes de bétail, et qui veut maintenant dénombrer les survivants. L'Eternel est, pour ainsi dire, notre berger, d'où Son souci pour nous et Sa volonté de savoir combien d'entre Ses enfants ont survécu à l'épidémie.

Si l'on se penche de près sur les versets évoquant ce dénombrement, on sera d'emblée frappé par un choix singulier de l'écriture sainte : le nom de chaque famille est précédé par un Hé et se termine par un Youd. Par exemple, pour citer les premières, il est écrit « Hénok, d'où la famille des Hénokites (ha'hanokhi) ; de Pallou, la famille des Pallouïtes (hapalouï) » (Bamidbar 26, 5). Rachi nous éclaire sur le sens de ces mystérieuses dénominations : « Les autres peuples se moquaient d'eux en disant : "Comment peuvent-ils fixer leurs lignées familiales selon leurs tribus ? S'imaginent-ils que les Egyptiens n'ont pas séduit leurs mères ? S'ils ont été leurs maîtres, à plus forte raison l'ont-ils été de leurs femmes !" Voilà pourquoi le Saint béni soit-Il a associé Son Nom aux leurs, par les lettres Hé au début et Youd à la fin, comme pour porter témoignage qu'ils sont bien les fils de leurs pères. » La présence du Nom divin Ya (Youd-Hé) dans les noms des familles juives prouve qu'ils ne s'unirent qu'entre eux et mirent au monde des enfants dans la sainteté. De même, le Youd du mot ich (homme) et le Hé du mot icha (femme) forment, ensemble, le Nom Ya, manifestation de la Présence divine résidant au sein du couple (Sota 17a).

Par conséquent, l'ajout des lettres Hé et Youd aux noms des familles des tribus constitue une attestation de leur origine pure. Quoi de plus miraculeux que l'incapacité des Egyptiens, qui parvinrent à asservir physiquement les enfants d'Israël, de dominer leurs femmes et de s'unir à elles ! Cet incroyable fait l'est encore davantage si l'on tient compte de la ruse employée par leurs oppresseurs et, à leur tête, Pharaon : ils s'adressaient à eux bepé ra'h, avec un langage doux, pour, petit à petit, les astreindre à des travaux forcés, bepare'h. Or, les femmes aiment justement les paroles douces, tout comme les cadeaux, or, argent et bijoux.

Et pourtant, elles ne se laissèrent pas séduire par cet appât et restèrent fidèles à leurs époux.

La Torah souligne la seule exception à cette règle, à travers le personnage de Chlomith, fille de Dibri, abusée par un Egyptien. Néanmoins, nos Sages précisent la raison de cet accident : cette femme avait l'habitude de saluer et de parler à tout le monde, conduite n'étant bien sûr pas en accord avec les règles de pudeur.

Dans les Téhilim (121, 5), nous pouvons lire : « L'Eternel qui est à ta droite comme ton ombre tutélaire. » Quand donc les enfants d'Israël méritent-ils que l'Eternel soit leur ombre ? Lorsque l'union, la solidarité et le respect d'autrui règnent parmi eux. L'ombre divine, qui accompagne à tout instant l'homme, étincelle divine supérieure, n'est pas concrètement visible, de même que l'ombre résultant de l'interception de la lumière du soleil par un corps opaque correspond à une zone sombre.

Mais, dès que D.ieu retire Son ombre de l'homme, celui-ci perd son étincelle de vie et meurt. Car, privé de l'ombre divine, l'homme n'est pas en mesure de se maintenir. En outre, tout comme cette ombre quitte l'homme à sa mort, les péchés qu'il commet de son vivant suscitent le départ de cette ombre.

L'ombre du Saint béni soit-Il, se trouvant en l'homme tant qu'il est en vie, n'est pas perceptible, car « nul homme ne peut Me voir et vivre » (Chémot 33, 20). L'être humain est incapable de contempler la Présence divine. Lorsqu'il tourne le dos à la Torah et s'éloigne de l'Eternel, il perd cette aura que lui confère le Nom divin et qui exprime la gloire du Très-Haut et la solidarité du peuple juif. Dès lors, il perd son statut d'élite de la Création, tout comme son titre d'adam, devenant un « homme dépourvu de sens (...), un sot » (Téhilim 92, 7). C'est au sujet d'un individu de ce genre que les nations du monde pourront remettre en question la pureté de la lignée, prétendant que sa mère a été abusée, par exemple, par un Egyptien. Même si de tels propos sont complètement faux, il ne parviendra pas à le prouver et à dissiper ces rumeurs.

Notons, à cet égard, qu'au sujet de Zimri, la Torah mentionne d'abord son nom, puis seulement ensuite le fait qu'il était prince de tribu (cf. Bamidbar 25, 14). Ceci est porteur d'une édifiante leçon : la grandeur d'un homme se mesure, avant tout, à l'aune de sa personnalité, de la conduite qu'il adopte face à son Créateur. Bien plus que son titre, c'est son comportement qui sera déterminant. Gardera-t-il le profil bas face à D.ieu et au peuple, en dépit de ses nobles fonctions ?





GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon
et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La voix... du retour

Les médecins de l'hôpital de Houston révélèrent à Mme B. qu'elle était atteinte aux cordes vocales d'une tumeur à un stade avancé. La seule solution qu'ils proposaient était l'amputation des cordes vocales, dans l'espoir de sauver sa vie. En conséquence, elle ne pourrait plus parler que par le biais d'un appareil spécial qu'on lui implanterait dans la gorge.

Désespérée, elle vint me raconter son problème et la solution proposée par les médecins avec toutes les conséquences que cela aurait sur son avenir.

« Ne vous inquiétez pas ! lui dis-je. Vous parlerez de votre voix et conserverez vos cordes vocales, si toutefois vous prenez sur vous de bien vous renforcer dans l'accomplissement de la Torah et des mitsvot. »

Elle s'y engagea, mais rapidement, son état se détériora tellement que les médecins n'avaient plus le choix. Il fallait d'urgence l'amputer des cordes vocales pour lui sauver la vie.

Les médecins, qui estimaient qu'il n'y avait aucune chance de sauver ses cordes vocales, sortirent du bloc opératoire stupéfaits. Sans qu'ils parviennent à expliquer ce qui s'était passé pendant l'intervention, ils étaient finalement parvenus à lui sauver la vie sans lui retirer les cordes vocales.

Un an plus tard, la miraculée vint me remercier pour ma brakha et me raconter le grand miracle dont elle avait bénéficié. Grâce à D.ieu, elle parle comme tout le monde et en est sortie renforcée dans sa pratique de la Torah et des mitsvot.

DE LA HAFTARA

« *Paroles de Yirmiyahou (...)* » (Yirmi'ya chap. 1)

Lien avec le Chabbat : la haftara décrit la prophétie de Yirmiyahou relative à la ruine de Jérusalem et à l'exil du peuple juif. C'est la première des trois haftarot lues avant le 9 Av.

CHEMIRAT HALACHONE

S'éloigner des calomnieux

Nous devons éviter à tout prix de choisir une place à la synagogue ou à la maison d'étude à côté de calomnieux car, outre la mauvaise influence qu'ils auront sur nous, nous entraînant à médire nous aussi, ils nous empêcheront parfois de répondre « Amen Yéhé chémé rabba » et « barékhou », ainsi que d'écouter attentivement la lecture de la Torah, la répétition du ministre officiant ou autres passages importants.



DANS LES SILLONS DE NOS ANCÊTRES

Ne pas compter sur sa tante pour couvrir les frais du mariage

Au sujet de Pin'has, fils d'Elazar, fils d'Aharon le Cohen gadol, il est dit dans les Téhilim (106, 30) : « Mais Pin'has se leva pour faire justice (vayéfalet) et le fléau cessa de sévir. »

Nos Sages expliquent (Brakhot 6b) que la notion de vayéfalet se réfère à la prière, ici, celle prononcée par Pin'has à l'Eternel, où il Lui demanda de couronner son acte de succès et de permettre une sanctification de Son Nom par le meurtre de Zimri ben Salou.

Grâce à cette prière, le Tout-Puissant lui accorda Son assistance et accomplit de nombreux miracles en sa faveur. Rabbi Réouven Elbaz chelita en déduit un édifiant message à notre intention : nous devons être conscients de l'immense pouvoir de la prière, par le biais de laquelle l'homme peut parvenir à des merveilles.

Rabbi Chmouel Hominer zatsal, véritable serviteur de l'Eternel, raconte qu'il avait un ami avrekh dans le plus grand dénuement. Celui-ci avait une tante riche, habitant aux Etats-Unis. A l'occasion de chaque fête, elle lui envoyait une honorable somme qui lui permettait de pourvoir aux besoins de son foyer durant plusieurs mois.

Mais, de temps à autre, l'avrekh songeait aux difficultés qui l'attendaient quand ses enfants atteindraient l'âge de se marier, ce qui n'était plus si lointain.

Le cœur serré, il fit part de ses soucis à sa tante. Elle le rassura et lui dit : « Ne t'inquiète pas. Je prendrai en charge les frais du mariage de tes enfants. » Notre pauvre homme fut soudain soulagé et se réjouit de sa chance d'avoir une tante riche et si généreuse.

Un beau jour, il fiança sa fille avec un jeune homme érudit. Comptant sur la parole de sa tante, il s'engagea à remettre au couple une somme conséquente. Il lui écrivit une lettre afin de lui annoncer cette bonne

nouvelle. Elle s'en réjouit et l'informa qu'elle lui ferait parvenir l'aide promise. Quelques jours plus tard, l'enveloppe lui parvint. Il l'ouvrit et quelle ne fut pas sa surprise de constater qu'elle ne contenait qu'une somme modique, bien inférieure à celle pour laquelle il s'était engagé.

Il recontacta sa tante pour lui signifier allusivement que son aide était loin d'être suffisante par rapport aux nombreuses dépenses du mariage. Mais, cette fois, il n'eut pas de réponse positive. Il fut alors contraint de faire du porte à porte, sollicitant le soutien de donateurs, afin de régler les frais du mariage.

L'année suivante, sa seconde fille fut en âge de se marier. Cette fois, il savait qu'il ne pouvait compter sur sa tante. Il supplia alors le Saint béni soit-Il de l'aider, conscient que seul Lui était en mesure de lui apporter Son assistance.

Une fois les fiançailles conclues, il en informa sa tante. Il se dit : « Même si elle m'envoie la même somme que pour le précédent mariage, cela me servira toujours. »

Quelque temps plus tard, la lettre arriva. Sans trop d'espoir, il l'ouvrit. Pour le coup, ce fut une agréable surprise : une somme couvrant l'ensemble des frais du mariage l'y attendait. L'avrekh, confus, alla raconter ces épisodes à Rabbi Chmouel Hominer pour qu'il les lui éclaircisse. Il lui dit alors :

« Ecoute-moi bien. La première fois, tu as demandé à ta tante de t'aider dans les dépenses du mariage, aussi elle t'a envoyé ce qu'elle pouvait. Mais, la deuxième fois, tu as compris que tu ne pouvais pas compter sur elle et t'es uniquement tourné vers l'Eternel. Tu as ressenti que seul Lui était en mesure de te soutenir – "Mon secours vient de l'Eternel, qui a fait le ciel et la terre". Tu t'es adressé à Lui du plus profond de ton cœur et c'est pourquoi Il t'a répondu en t'envoyant la totalité de la somme nécessaire par le biais de ta tante ! »

Nous en déduisons le conséquent pouvoir de la prière et combien nous devons nous en remettre au Créateur, L'implorer de toutes les fibres de notre être. Car aucune prière n'est vaine.



PERLES SUR LA PARACHA

Accomplir la mitsva de procréation à travers ses petits-enfants

« Notre père est mort dans le désert (...) et il n'avait point de fils. » (Bamidbar 27, 3)

Ces paroles des filles de Tsélof'had réclament un éclaircissement. Elles semblent sous-entendre que, dans le passé, il n'a pas eu de fils, mais qu'à présent, il en a ou que, dans l'avenir, il en aura. Pourtant, à l'heure où elles parlèrent, il était déjà mort.

Dans son ouvrage Méayin Yavo, Rabbi Yaakov Hacohen Gadicha zatsal, l'un des Rabbanim de Djerba, s'appuie sur les paroles du Choul'han Aroukh (Even Haezer 1, 5) selon lesquelles un homme ayant un fils et une fille est quitte de l'obligation de procréation. Dans le Knesset Haguédola, il est écrit que celui ayant deux fils dont l'un d'eux a une fille est aussi considéré comme ayant pleinement accompli cette mitsva.

Le Erekh Hachoul'han ajoute qu'il en est de même d'un homme ayant deux filles dont l'une d'elle a un garçon : ce dernier est considéré comme l'enfant de son grand-père, ainsi quitte de la mitsva de procréation.

Dès lors, notre verset prend tout son sens : Tsélof'had n'avait pas de fils, mais il en aura par le biais de ses filles qui lui donneront des petits-fils, considérés comme ses propres fils.

Le pouvoir constructif de la confrontation aux difficultés

« Et le quinzième jour du même mois, c'est fête : durant sept jours, on mangera des azymes. » (Bamidbar 28, 17)

La fabrication des matsot exigeant une précaution extrême pour que la pâte ne fermente pas, il aurait a priori été préférable de ne pas devoir en consommer, afin de ne pas prendre de tels risques. Pourquoi l'Eternel nous y oblige-t-il ?

On souleva cette question à Rabbi Bentsion Aba Chaoul zatsal, qui répondit comme suit : la Torah nous enseigne ici un principe fondamental du service divin : la crainte de faillir dans l'accomplissement d'une mitsva ne nous en rend pas exempts. Au contraire, l'homme doit être conscient de la difficulté et du risque de pécher à ce sujet et, ainsi, s'efforcer au maximum d'exécuter ce commandement conformément à la loi.

Ceci corrobore l'interprétation du Rav de Brisk des paroles de nos Sages (Avot 3, 8) selon lesquelles « celui qui oublie un élément de son étude, le texte le considère comme mettant sa vie en danger ». Il affirme qu'un homme ayant oublié son étude n'a pas le droit de se dire qu'il aurait mieux valu ne pas étudier pour ne pas être considéré comme ayant mis sa vie en danger. Car, s'il n'avait pas étudié, il l'aurait véritablement mise en péril, alors que, le cas échéant, il est uniquement considéré comme s'étant exposé à un tel danger.

Bien que nous ne soyons pas en droit de délaisser la Torah, nous ne devons pas craindre de manquer de temps pour l'étudier dans sa totalité, ceci ne nous étant pas demandé. Car, comme le souligne Rav Na'hman bar Its'hak, nous sommes des « salariés au jour » (Erouvin 65a) préposés au service de l'Eternel. Contrairement à un entrepreneur constamment sous tension, puisqu'il ne touche à son argent qu'une fois ses projets pleinement aboutis, un employé n'a pas ce stress permanent. S'il est certes contraint de travailler et n'a pas le droit de perdre son temps, il n'est toutefois pas obligé de terminer son travail. De même, il nous incombe d'étudier la Torah en permanence, sans nous relâcher dans cette tâche, mais nous n'avons pas à nous soucier de parvenir à conclure l'ensemble de son étude.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Un amour entier pour D.ieu

« Pin'has, fils d'Elazar, fils d'Aharon le pontife, a détourné Ma colère de dessus les enfants d'Israël, en se montrant jaloux de Ma cause au milieu d'eux, en sorte que Je n'ai pas anéanti les enfants d'Israël, dans Mon indignation. C'est pourquoi, tu annonceras que Je lui accorde Mon alliance de paix. » (Bamidbar 25, 11-12)

La transcription exacte du nom Pin'has est sans le Youd, alors que la Torah a choisi de l'écrire en ajoutant cette lettre. Nos Sages expliquent que le Saint béni soit-Il adjoignit cette lettre de Son Nom à celui de Pin'has, afin d'attester la pureté des mobiles l'ayant conduit à agir. En exécutant les fauteurs, il ne cherchait aucunement à en retirer de la gloire, mais simplement à relever l'honneur divin bafoué. Lorsqu'il vit un prince de tribu, Zimri, s'approcher de Moché en compagnie d'une femme midianite et lui rétorquer effrontément, après qu'il lui eut souligné cet interdit, qu'il n'en avait pas fait mieux en épousant la fille de Yitro, de même origine, c'en fut trop pour Pin'has. Comment comparer cette non-juive, qui avait incité Zimri à fauter avec elle, et Tzipora, femme juste, dont le mariage avec Moché était antérieur au don de la Torah ?! Aussi Pin'has s'empara-t-il d'une lance, avec laquelle il transperça les deux fauteurs.

Cet acte de vengeance fut accompli de manière totalement désintéressée : l'amour de D.ieu emplissait tant son cœur qu'il ne pouvait supporter le spectacle d'un homme osant, en public, fauter et, de surcroît, se justifier. D'ailleurs, le fait que le fléau, qui avait déjà fait tomber vingt-quatre mille victimes, cessa de sévir parmi le peuple juif aussitôt après son intervention, est la preuve que celle-ci était uniquement motivée par un amour entier de l'Eternel, dépourvu de tout mobile étranger.

Le célèbre juste, Rav Eliahou Dessler, de mémoire bénie, auteur de l'ouvrage Mikhtav MéEliahou, affirme que l'amour de D.ieu peut se mesurer à l'aune de l'intérêt de l'homme pour d'autres causes. Car il est impossible d'aimer à la fois le Créateur et les vanités de ce monde. L'amour au sens fort du terme est exclusif, ne tolérant pas le partage. C'est à ce niveau que se tenait Pin'has : il aimait l'Eternel de tout son cœur et de toute son âme et c'est poussé par cet amour absolu qu'il tua Zimri. L'ajout de la lettre divine Youd à son nom vient attester, à cet égard, sa pureté d'intentions.

La plus grande preuve d'amour que nous puissions donner à notre Créateur est notre disposition à nous sacrifier et à renoncer à ce qui nous est cher pour Lui. Pin'has nous donne l'exemple d'une telle abnégation. A l'inverse, celui qui ne se lève pas de bonne heure pour servir le Très-Haut, alors qu'il n'a aucune difficulté à fournir un tel effort lorsqu'il s'agit, par exemple, de prendre l'avion, ne peut déclarer aimer le Saint béni soit-Il.

LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



Une fois par an, un difficile travail sur nous-mêmes nous est demandé : renoncer à nos tendances bestiales et les sacrifier sur l'autel du repentir. Cela se produit à Roch Hachana, où nous nous montrons prêts à nous sacrifier pour l'Éternel.

Les décisionnaires expliquent que quatre jours de récitation de séli'hot ont été institués avant Roch Hachana, en parallèle à ce même nombre de jours durant lesquels les sacrifices devaient être vérifiés afin de s'assurer qu'ils étaient dépourvus de défauts. Au sujet des sacrifices évoqués dans la section de Pin'has, il est écrit « vous les apporterez en holocauste », alors que, lorsqu'il est question de Roch Hachana, nous trouvons l'expression « vous ferez un holocauste ». Nous déduisons de ce glissement qu'en ce premier jour de l'année, l'homme a l'obligation de s'offrir lui-même en sacrifice. C'est pourquoi, durant les quatre jours précédents, il lui incombe d'examiner tous les recoins de son être, afin d'y trouver ses scories et de s'en repentir.

A Roch Hachana, souligne Rabbi Chimchon Pinkous zatsal, il est question de sacrifice. Chaque Juif a le devoir de se sacrifier en holocauste, c'est-à-dire de se vouer pleinement au service divin avec amour – à l'image de ce type de sacrifice, entièrement brûlé et dont aucune part n'était consommée par personne.

Le problème est que, de nos jours, le concept de sacrifice de soi s'est très élargi : le moindre effort est déjà considéré comme tel. Comment donc définir un réel sacrifice de soi et de quelle manière peut-il s'exprimer dans notre vie quotidienne ?

Le Rav Pinkous raconte la merveilleuse histoire qui suit. Une fois, un Juif américain fut invité chez le Roch Yéchiva de Brisk, Rav Yocha Beer Soloveichik zatsal. Tout en parlant de sa famille, l'hôte affirma : « Chez nous, il n'y a rien de luxueux ; nous nous contentons du strict nécessaire. »

Le Rav lui répondit par une anecdote. Autrefois, dans les petits villages russes, il n'y avait pas de 'heider pour les jeunes enfants et les riches engageaient alors un enseignant privé pour étudier avec leurs garçons. Un jour, une fête fut organisée chez l'un de ces nantis, lors de laquelle furent servis des mets raffinés.

A la fin du repas, une succulente compote fut apportée pour le dessert. Le mélamed se tourna alors vers Yankélé pour lui dire : « Te souviens-tu de ce que nous avons appris au sujet de notre devoir de briser nos désirs ? A présent, c'est le moment opportun pour mettre en pratique ce principe. » L'enfant lui répondit : « Je suis d'accord avec ce que nous avons dit, mais je préfère l'appliquer pour un autre plat ; celui-ci est fondamental. »

De même, expliqua Rav Yocha Beer, tout le monde admet qu'on ne peut se passer du plat principal, alors que le suivant est un luxe. Mais, la question est de savoir quand se termine le plat principal et quand commence le suivant...

Illustrons notre propos par quelques exemples, à commencer par celui de la méditation. Il s'agit là de l'une de nos plus grandes épreuves. Tout le monde médite, généralement à cause de la colère, de la jalousie ou de la sévérité envers autrui. D'où provient donc ce puissant besoin de dire du mal ?

Le monde créé par D.ieu comprend quatre niveaux : minéral, végétal, animal et humain ou, en hébreu, médaber (qui parle). La parole caractérise l'homme et le distingue de la bête, car, à travers elle, s'exprime son intelligence. D'où sa profonde soif de parler et, notamment, de prononcer des propos médisants.

Quand on exige de quelqu'un de se garder de médire, il ressent parfois qu'on lui demande de mourir, du fait qu'il paraîtra aux yeux de son entourage comme un être dénué d'intelligence. Il ne s'agit pas de se retenir de médire l'espace d'une demi-heure, au bout de laquelle on peut dire tout ce qu'on a sur le cœur. Si ce travail représente lui aussi un effort, il ne revient pas à un réel sacrifice.

Celui-ci signifie que, sur un point donné, aussi minime soit-il, l'homme opère un changement radical de tout son mode de vie. Dans l'exemple précédent, il doit accepter de sembler moins intelligent aux yeux des autres. Une transformation si radicale de sa personnalité, équivalant à une réelle abnégation, revient presque à mourir.

Ce sacrifice est un véritable holocauste. Même si nous ne nous repentons pas de tous nos péchés, le fait que nous soyons prêts à sacrifier une partie de nous-mêmes nous permet d'accéder au repentir, capable de parvenir jusqu'au trône céleste.

Donnons un autre exemple. Pour certains individus, le fait d'éviter d'écouter les nouvelles durant deux heures est presque surhumain. Ils pensent être obligés de savoir continuellement ce qui se passe dans le monde. Certains ne sont peut-être pas en mesure de

comprendre un tel besoin, mais celui ayant ce mauvais penchant éprouve d'immenses difficultés à se passer d'écouter ou de lire les dernières nouvelles. S'il le fait, il a l'impression d'agir contre-nature, comme quelqu'un qui se retrouverait dans un poulailler.

Les Juifs des générations précédentes étaient eux aussi à l'écoute de ce qui se passait dans le monde, mais ils vivaient dans un autre monde, celui de la Torah. Un jour, ils conversaient avec Abayé et Rabba, un autre avec Rabbi Akiva, etc. En définitive, ils vivaient avec le Saint béni soit-Il. On ne débat pas du nombre de mitsvot qu'ils accomplissaient, plus ou moins que nous, mais de leur mode de vie bien différent du nôtre.

Un Juif de notre époque désireux d'atteindre un tel niveau devrait opérer une transformation complète de son existence : cesser de s'intéresser aux nouvelles, passer à côté de sa boîte aux lettres sans lire le journal et même sans jeter un rapide coup d'œil sur ses titres, entrer dans le beit hamidrach en ayant l'air d'un total ignorant de ce qui se passe dans le monde et, en ce lieu d'étude, traiter exclusivement avec l'Éternel.

Concluons notre étude par un dernier exemple, le respect du Chabbat. Le Choul'han Aroukh tranche : « Il est interdit de dire : "Demain, je ferai ceci ou achèterai cela." Il est même prohibé de s'entretenir outre mesure de propos futiles. »

En d'autres termes, trop de bavardage inutile doit être proscrit lors du jour saint. Que nous reste-t-il donc à faire toute la journée ? Comme l'indique le nom Chabbat, il s'agit de chômer, afin de pouvoir vivre durant vingt-quatre heures en intimité avec l'Éternel.

De même que l'observance du Chabbat représente un immense sacrifice pour une personne non religieuse, éprouvant d'énormes difficultés à se détacher durant un jour entier de son téléphone, de la radio et de sa voiture, au point qu'elle peut avoir l'impression d'être attachée par des menottes, ainsi, il nous est très ardu de réprimer des propos profanes, incompatibles avec la sainteté du Chabbat.

De telles modifications de nos tendances premières équivalent à un réel sacrifice, à une abnégation totale. Ce travail sur soi est notre tâche de Roch Hachana, en particulier et, plus généralement, de l'ensemble de l'année – faire de nous un holocauste, nous résigner pour l'honneur divin.